

22

GLOMEL



n° département

commune

COATCOURAVAL

lieu-dit

adresse

GUINGAMP

ROSTRENE N

arrondissement

canton

MANOIR

édifice ou ensemble contenant

matricule

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

1A0000 4115

Coordonnées. Lambert :

X = 17720

Y = 07190

XE =

YS =

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1966

section : K 2

parcelle : 407

Propriété :

Privé

Destination actuelle :

(classe)

2.3.1981

(façades et toitures)

Protection :

~~Inscrit~~ M.H.
Inscrit M.H.

~~31.1.1964~~

31.1.1964 (le reste de l'édifice)

État de conservation :

Très bon

Établi en

1966

par

MOIREZ

Revu en

1976
1989

par

DUCOURET
DOUARD

Bibliographie : I.G.M.R.A.F. Région Bretagne. Le Manoir en Bretagne (1380-1600). Paris : Imprimerie Nationale. Edition 1993, pp. 254-257, 323.

I- HISTORIQUE

1- EDIFICE ANTERIEUR ./.

2- CONTEXTE HISTORIQUE

selon une étude du Comte de LANTIVY de TREDION, citée dans un article d'Ouest-France du 13 juillet 1966 (cf. Annexe), "la famille de BOUTTEVILLE tenait Coatcouraval en ramage des ROSMADEC, Seigneurs de Glomel". La Comtesse du Laz indique (la Baronnie du Faouet. Vannes. 1892, p. 3) qu'une dépendance de la Chatellenie du Faouet, la seigneurie de Kerjan, se prolongeait "jusque dans les paroisses de Paule et de Glomel, englobant toute la trêve de Trégornan dans la Montagne Noire". Dans le même ouvrage (p. 13, note 3), l'auteur donne des indications sur les BOUTTEVILLE de Coatcouraval. La première mention d'un BOUTTEVILLE, seigneur de Coatcouraval est celle de Louis de Boutteville en 1410; il semble donc que le passage dans la terre de Coatcouraval des Rosmadec aux Boutteville soit antérieur au XV^e siècle.

Cette branche des BOUTTEVILLE conserva le manoir jusqu'à la fin du XVI^e siècle, époque à laquelle il passa par alliance aux URVOY puis aux PERRIEN (vers 1580). Ensuite le manoir fut propriété des GOULAINÉ, puis des ROUILLE d'ORFEUIL qui le possèdent encore.

cf; aussi annexe 3

3- CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Deux auteurs, LEGUENNEC, archiviste à Quimper vers 1930 et le Vicomte de la MESSELIÈRE, s'accordent pour attribuer la construction du manoir à PIERRE de BOUTTEVILLE. Il vivait au milieu du XV^e siècle; en 1453 il figure dans les archers du corps du duc ARTHUR II. Cette attribution se justifie par l'époque présumée de la construction du manoir (milieu du XV^e siècle).

4- DEGRADATION, RESTAURATION ./.

Manoir

II- DESCRIPTION

1- SITUATION

Manoir isolé; Corps de logis indépendant, orienté à l'Est, sur le côté Ouest d'une cour fermée de plan carré; deux terrasses à l'Ouest, jardin dominant la cour au Sud-Est, autre jardin en terrasse et dépendances (ferme) au Nord. Accès au manoir par un chemin bordé d'arbres, long de 500 mètres, au départ duquel est un portail en plein cintre flanqué de deux bâtiments de garde.

2- MATERIAUX

Granite; élévation antérieure en grand appareil réglé; autres élévations en moyen et grand appareil; tour d'escalier, souches de cheminées, contreforts en grand appareil réglé.

3- PARTI GENERAL, PLAN, COUPES

Cf. Relevés graphiques

Un corps de bâtiment de plan rectangulaire double en profondeur; tour d'escalier dans oeuvre dans la partie postérieure, décalée vers le Sud; deuxième tour d'escalier demi hors oeuvre en pignon Nord au droit du mur de refend longitudinal; la partie antérieure est divisée par deux murs de refend l'un principal, l'autre secondaire (il n'existe pas à l'étage); la partie postérieure comporte la tour d'escalier entre deux refends et un mur de refend secondaire (qui n'existe pas à l'étage). Rez-de-chaussée, étage, comble à surcroît habitable prenant jour à l'Est par des lucarnes.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

A. Façade antérieure

Elévation sans ordonnance sur trois niveaux dont un de lucarnes;

- Premier niveau

Porte d'entrée à arc en accolade encadrée de part et d'autre de deux fenêtres rectangulaires : . à gauche, hautes fenêtres étroites à piédroits simplement appareillés et linteau monolithe; à droite,

deux fenêtres identiques, moins hautes, plus larges à linteau monolithe et piédroits chanfreinés.

- Deuxième niveau : trois fenêtres identiques aux deux précédents.

- Troisième niveau : trois lucarnes pendantes, larges, amorties par un pignon à crochets, fleuron et pinacles (identiques, à gauche et à droite; d'un profil légèrement différent au centre); moulure saillante à filet et cavet sur les trois côtés de la lucarne au niveau de la base des rampants. Chaque lucarne est éclairée d'une baie rectangulaire à linteau monolithe, encadrement chanfreiné, à meneau et traverse.

Corniche en cavet sous l'égoût du toit.

Une pierre armoriée (martelée) surmonte la porte d'entrée, sous un larmier.

B. Façade postérieure

Élévation irrégulière, peu ajourée; deux niveaux d'ouvertures; décalée vers le Sud, tour d'escalier dans oeuvre passant en hors oeuvre au-dessus des toitures; à gauche de la tour, premier niveau une fenêtre moderne, deuxième niveau trois fenêtres; à droite de la tour, premier niveau une fenêtre moderne en anse de panier; la tour d'escalier, en retraite par rapport à l'alignement du mur gouttereau, est épaulée par un puissant contre-fort à un ressaut; elle est ajourée dans sa partie supérieure d'une petite fenêtre au Nord et d'une fenêtre plus grande au Sud, à croisée de pierre.

C. Façade latérale gauche

Mur-pignon dissymétrique, le rampant Ouest plus long que le rampant Est; une fenêtre au premier niveau dans la partie Ouest; tourelle d'escalier de plan rectangulaire en demi hors oeuvre, couverte en appentis, ajourée de deux fenêtres superposées; corniche en doucine.

D. Façade latérale droite

Mur-pignon dissymétrique, ajouré d'une porte et d'une fenêtre superposées à l'Ouest. Traces de reprise à gauche de celles-ci

5- COMBLES ET COUVERTURE

Toit à deux versants, le versant Ouest plus long; égoût retroussé sur le versant Est; les trois lucarnes sur ce versant ont un toit à deux versants formant noues avec lui; les faitages des lucarnes et du toit du logis sont au même niveau; tour d'escalier Ouest à toit conique avec égoût retroussé; tour d'escalier Nord en appentis; pignons couverts portant chacun deux souches de cheminée; matériaux de couverture : ardoise.

Charpente. Ferme à arbalétriers, poinçon et entrain retroussé, deux cours de pannes latérales, coyaux sur le versant Est; sur la partie postérieure du corps de logis charpente non apparente; tour d'escalier : quatre paires d'arbalétriers, entrain et deux niveaux d'entrain retroussés, le premier étant étayé par des jambes de force et recevant le poinçon.

6- DISTRIBUTION INTERIEURE

Cf. Relevés graphiques.

Au rez-de-chaussée la distribution est commandée par un vestibule central qui dessert les pièces latérales Nord et Sud, et à l'Ouest la cage d'escalier et l'office. A l'étage, le centre de la distribution est le palier de l'escalier Ouest qui, de part et d'autre du mur de refend, dessert les pièces latérales, à partir desquelles on accède aux pièces Ouest.

Même disposition dans le comble, excepté que seul le comble antérieur est habitable.

La distribution est complétée par l'escalier secondaire Nord qui dessert l'étage, pièce antérieure. Au-dessus de la cage de l'escalier principal est aménagée une petite pièce desservie par un escalier en vis greffé sur la cage principale.

Le vestibule

A l'Est, porte d'entrée à deux battants, large ébrasement droit, arc surbaissé. AU Sud et au Nord, portes rectangulaires à deux battants. Menuiseries modernes copiées de l'ancien : panneaux inférieurs à serviettes, partie supérieure vitrée et étayée de colonnes ouvragées (torsades, sculptures géométriques).

A droite de la porte donnant sur le salon : baie à encadrement chanfreiné et arc en anse de panier (dégagé récemment de son blocage). Sur le mur Ouest, deux portes : à gauche porte chanfreinée. Arc en anse de panier moulurée en accolade; à droite, porte en anse de panier, sol dallé de granite, plafond : deux poutres et solives portant le parquet.

Le salon au Sud du vestibule

La porte au Nord, ouvrant sur le vestibule est symétrique à celle de la salle à manger, ébrasement droit, piédroits en pierre, linteau de bois. A gauche de cette porte, niche communiquant avec le vestibule à ébrasement oblique et profond. Arc en segment; plus à gauche, ancienne ^{placard mural} porte murée, arc en segment. Sur le mur Est deux grandes fenêtres, ébrasées, arrière-vousure en segment. Sur le mur Ouest, une porte rectangulaire. Un escalier de pierre (trois marches, un palier) donne accès à cette porte. Sur le mur Sud, cheminée monumentale en granite.

Cheminée : type engagée, en granite, grand appareil; piédroits appareillés, chanfreinés avec motif d'amortissement; consoles en pyramide moulurée, linteau appareillé à trois claveaux assemblés à crossettes, corniche, hotte non saillante pourvue d'un arc de décharge; largeur totale : 3,98 m. Datation : XVème siècle, contemporain du manoir.

A droite de la cheminée, niche en arc plein cintre. Plafond à deux poutres et solives portant sur des sablières, elles-mêmes portées par des corbeaux de pierre. Sol dallé de granite.

Salle à manger, au Nord du vestibule

Quatre ouvertures : à l'angle Sud-Est, une porte rectangulaire ouvrant sur le vestibule, linteau de bois. A l'angle Nord-Ouest, porte donnant sur un escalier, arc en anse de panier. Sur le mur Est, deux larges fenêtres du même type que celles du salon. Cheminée monumentale en granite adossée au mur Nord, de même type que celle du salon. Plafond : poutres sur corbeaux de pierre et solives. Sol : parquet et tommettes de terre cuite -modernes-.

Cabinet (angle Sud-Ouest)

Trois ouvertures et deux niches.

(elle est ancienne) Une fenêtre ~~moderne a été posée~~ sur la façade Ouest.

Porte donnant sur le jardin au Sud, à linteau de bois.

Sur le mur Est, porte à linteau de bois; porte encadrée de deux niches de pierre descendant jusqu'au sol. A gauche, niche en arc surbaissé à trois claveaux; à droite, niche en arc plein cintre.

Plafond : sablières parallèles aux murs Est et Ouest, sur corbeaux portant les solives. Sol en parquet.

Cheminée de type engagé, en granite, piédroits chanfreinés, consoles moulurées de tores, linteau à crossettes, hotte droite. Datation très postérieur à la construction du manoir. (17e s. ?) > à voir

A droite de l'escalier, le cellier et l'office

Le Cellier

Une porte donnant sur le vestibule à l'Est. Un seul piédroit de pierre à gauche. L'autre est compris dans le mur Sud qui sépare le cellier de la tourelle. Ebrasement droit. Linteau monolithe. Fenêtre moderne percée dans le mur Ouest. Y accède un escalier dont il ne subsiste que 8 marches et qui s'interrompt au niveau de la fenêtre par un palier moderne. Ce qui reste de l'escalier s'adosse contre le mur de refend Sud. Sur la façade Nord, porte en anse de panier ouvrant sur l'office. Dallage : granite.

L'Office (angle Nord-Ouest): deux portes et une fenêtre.

? on
Nolard
mural

Porte Sud précédemment mentionnée. A droite de cette porte (mur Est) un évier en pierre sous un arc surbaissé; tablette saillante chanfreinée à droite de cet arc. Au Nord, grande fenêtre en arc plein cintre. Dans l'angle Nord-Est, porte rectangulaire à feuillure donnant sur un escalier. Plafond : sablières parallèles aux murs Ouest et Est, reposant sur corbeaux, portant les solives. Sol en ciment.

Premier étage.

? cf. plan: 2

Sur la façade Est, trois chambres. Celle du Sud-Est est séparée de la chambre centrale par un mur de refend. La chambre du centre et celle du Nord sont séparées par une simple cloison de bois. A l'arrière, quatre pièces aménagées récemment.

Les trois chambres aspectées à la façade Est présentent le même parti général. Une fenêtre à ébrasement biais et arc en segment. Cheminée monumentale du même type que celles du rez-de-chaussée mais plus simple : plus petite. Sans arc de décharge, à linteau droit à crossettes. Les parquets sont modernes mais copiés des parquets d'assemblage. Plafond à poutres perpendiculaires à la façade. Certains appuyés sur des corbeaux de pierre et supportant de fortes solives.

Autres ouvertures : pièce centrale communiquant avec la chambre d'enfant à l'Ouest par une porte rectangulaire, encadrement chanfreiné, linteau monolithe sculpté en accolade. La chambre Nord communique avec le couloir d'accès à la cuisine par deux portes rectangulaires, l'une moderne, l'autre ancienne à linteau droit et encadrement chanfreiné (murée).

Etage de comble

Trois pièces de grandeur inégale -chambres-. Celle du Nord très réduite, couverte d'un lambris reproduisant par projection le parquet en marquetterie moderne. La cloison qui la sépare de la chambre centrale est composée de panneaux de bois à serviettes dans la partie inférieure. Dans la partie supérieure, panneaux d'un meuble breton à décor XVIème. Pièce Nord sans cheminée.

Les chambres centrales et Sud ouvrent sur l'escalier central selon les mêmes dispositions que l'étage inférieur, avec une différence de niveau -deux marches-.

Pièce surmontant l'escalier principal

Pièce carrée dont les murs se raccordent à un plan circulaire par un système dérivé des trompes (cf. sous-dossier). Dans le mur Est, cheminée de type adossé, en granite, piédroits chanfreinés amortis de pyramide renversée, consoles chanfreinées, linteau monolithe à crossettes. Dimensions : h. 1,29m, l. 2,50 m.; datation : XVème siècle, contemporain du manoir.

Au Sud, fenêtre ébrasée à arc en segment. Au Nord-Ouest, petite fenêtre rectangulaire à ébrasement dissymétrique.

Cage d'escalier Ouest (principal)

Cage de plan circulaire contenant un escalier en granite, en vis, à marches monolithes portant noyau, tournant à gauche; revers des marches délardés; au sommet de l'escalier un pilier rond appareillé prolonge le noyau de l'escalier et porte les poutres du plancher de la pièce supérieure. Eclairément par des baies en forme de meurtrières irrégulièrement disposés. e
Couvrement en charpente. Au niveau supérieur, se greffe un deuxième escalier menant à la pièce supérieure, cage de plan circulaire en encorbellement, escalier en pierre, en vis à marches monolithes portant noyau, tournant à gauche.

Cage d'escalier Nord (secondaire)

Même type que l'escalier principal, ne dessert que l'étage; tournant à droite; couvrement par une voûte de granite en berceau.

III- NOTE DE SYNTHÈSE

Le manoir de Coatcouraval est une construction homogène bâtie en une seule campagne, non datée. Le style du décor se rapporte au milieu du XVème siècle, ce qui permet d'en attribuer la commande à Pierre de Bouteville (cf. Annexe). Selon la comtesse du Laz, les Bouteville avaient obtenu Coatcouraval par alliance avec les Rosmadec, seigneurs de Glomel, ceci à une époque non déterminée antérieure au XVème siècle.

Au milieu du XVème siècle, Coatcouraval marque l'apparition d'un type nouveau de demeure noble où la fonction de défense tend à disparaître

(elle a d'ailleurs totalement disparu à Coatcouraval). On notera la grande simplicité du décor extérieur même en façade antérieure de composition irrégulière sans travées où seules la porte d'entrée et les pignons des trois lucarnes portent un décor sculpté.

IV- DOCUMENTATION

A.D. 22 : Série J

AD 35 : 1 F 757 aveu de 1682

FROTIER de la MESSELIERE. Le Poher. Saint Briec 1949 p. 28 et 39

LA COMTESSE DU LAZ : La baronnie du Faouet. Vannes 1892 p. 3, 13 et 14.

A. MUSSAT Histoire de la Bretagne, Toulouse 1969 p. 244

Note : les archives que détient le propriétaire de Coatcouraval n'ont pas été dépouillées.

V- ANNEXE (1)

- Extraits d'un article non signé paru dans "Ouest France" du 13 juillet 1966:

"Sur la date de construction de Coatcouraval, tous ne sont pas d'accord. Trois historiens ont à son sujet minutieusement étudié des archives de sources différentes.

M. le Guennec, archiviste à Quimper vers les années 30, fait remonter l'origine de Coatcouraval à Pierre de Bouteville, seigneur de Coatcouraval, archer de la garde du duc Arthur II en 1453.

Pour le vicomte de la Messelière, "ce manoir a pu être bâti" par le même Pierre de Bouteville, seigneur de Trégarantec et de Coatcouraval.

Le compte de Lantivy de Tredion, qui eut la patience et le privilège de dépouiller des archives découvertes dans les greniers de Coatcouraval; a conclu pour sa part que "la famille de Bouteville tenait Coatcouraval en ramage des Rosmadec, Seigneurs de Glomel". Quoiqu'il en soit, Coatcouraval a été vraisemblablement construit vers les années 1430-1450 et, si l'on imagine l'insécurité qui régnait alors on s'explique le pourquoi de son architecture [---] c'est la crainte de la guerre et de la cruauté qui explique tout d'abord l'emplacement du manoir. Il s'érige, non sur un promontoire, il n'a pas à défendre un passage; il se contente d'être solidement appuyé à une masse de terre sur sa face aveugle (les terrasses aménagées

derrière le manoir ont estompé ce fait). L'endroit a été choisi de façon qu'une source puisse alimenter le manoir sans qu'un ennemi puisse ni la tarir ni la polluer.

L'eau, en effet, courait en abondance directement sur le granite du rez-de-chaussée et venait tout naturellement remplir des auges de pierre avant de s'écouler vers l'extérieur par les dalles inclinées. Il apparaît nettement que la salle, devenue l'actuel salon, possède tout un ensemble "auge-évier-pierre à laver" à côté de l'immense cheminée et ceci montre que cette pièce fut un temps cuisine et salle de garde les jours où la sécurité exigeait que l'on s'enfermât.

Coatcouraval a le rare privilège d'avoir été construit en une seule fois. Certes le projet a été modifié vers la fin des travaux, soit par économie, soit pour ne pas augmenter inutilement les proportions du manoir. Aussi peut-on expliquer quelques détails de construction, qui étonnent de prime abord. Citons entre autres :

- une entaille hélicoïdale ceinture environ un quart de la tour. Pourquoi? Sans doute était-ce là que le toit d'un autre bâtiment aurait du prendre amorce.

- la façade Ouest est soigneusement achevée, comme en témoigne la corniche sous le toit.... mais seulement à gauche de la tour. En effet sur la partie droite de cette façade le haut du mur est grossièrement terminé.

- De même à l'intérieur, le mur qui sépare l'actuel vestibule du salon est en fait constitué par deux murs jointifs. On s'en aperçoit si l'on examine la niche, munie d'une grille ----

On peut de tout cela déduire que la partie bibliothèque et les pièces au-dessus n'étaient pas ainsi prévues à l'origine et non plus les portes rectangulaires à palâtre en chêne qui s'ouvrent du vestibule vers le salon et la salle à manger.

A part cette hésitation, Coatcouraval a été édifié d'un seul jet. A la construction initiale, qu'elle soit de BOUTEVILLE ou de ROSMADEC, peu importe, rien n'a été ajouté au cube de granite massif prévu au début du XV^e siècle.

Suite du même article dans OUEST FRANCE du 14 juillet 1966.

"Lors de l'acquisition à Mlle BRIGNOU de LEMEN en 1922, Coatcouraval était une ferme habitée par deux locataires : les BORU habitaient la partie droite du rez-de-chaussée, la partie gauche du salon actuel, servait de cellier débarras, cheminée pour les crêpes. Une partie du premier servait d'habitation à M. Pierre PENVERN, l'autre partie était son grenier à grains. Le second étage était le grenier des BORU. Les ouvertures du manoir étaient plus que symboliques, les planchers plus qu'incertains, la tour dangereusement lézardée (----).

Le jardin bien entendu avait, faute de soins, été envahi par une végétation d'autant plus désordonnée qu'elle est arrosée par trois sources abondantes (---). Un jour l'architecte paysagiste Albert LAFRADE (....) voulut bien s'intéresser à Coatcouraval (....) Voyant le niveau d'une des sources dans une des fontaines rectangulaires en granite en haut du jardin et le comparant au niveau de la gargouille d'où l'eau coule dans une auge de la cour toute, Laprade invita les propriétaires à abaisser de quelques 80 centimètres le jardin sur toute sa surface. Ainsi fut fait non sans peine. Mais du moins, eut-on la grande joie de retrouver au niveau cherché les vieilles canalisations en granite telles qu'elles existaient jadis".

V- ANNEXES (2)

Armoiries

En 1935 le Vicomte de la Messelière releva des armoiries non sur le bâtiment lui-même qui n'en porte pas, mais sur des pierres du jardin et sur une croix.

- Armes des Boutteville, PERRIEN et GOULAINÉ ainsi qu'un autre écu non identifié. Sur le fût d'une croix en Glomel armes de KERAMPULL (Cf le Manoir de Ker Saint Eloi en Glomel)

A.D. 22 - Série J (Armorial)

ANNEXE 3

Aveu de la seigneurie de KERGUILLO ,paroisse de LANRIVAIN,(canton de SAINT-NICOLAS DU PELEM)
daté du 23 Aout 1649.

..."Plus rementre le d. seigneur qu'ayltrefois furent baillées en partage par ses predeces-
seurs seigneurs de la d. terre et s^{ie} de Kerguilieu,les rentes et tenues ci après à
demoiselle Gillette du Vieux-Chastel, vivante dame de Coatcouraval pour son droit de
nature pour les tenir en ramage que juveignerye d'aisné..."

(la terre de Kerguillo qui appartenait dès le XV^o siècle à la famille du ^{Vieux-?}Chastel était passée
au début du XVI^o siècle par alliance aux Droniou alias Botigneau.)

Archives Départementales d'Ille et Vilaine.série F:1 F 1268.

Dans un aveu du 2 Juillet 1787,il est fait mention d'un convenant au village de Kerien
baillé "autrefois" en partage à Gilette du Vieux-Chastel épouse de François de BOUTEVILLE,
s^r et dame de Coatcouraval.

(même référence)

Annexe 4

Marques de tâcherons

1 - Rez-de-chaussée, salle Sud, cheminée :



2 fois, probablement la même marque qu'à l'étage

2 - Rez-de-chaussée, salle Nord, cheminée :



4 fois

3 - Premier étage, pièce Sud, cheminée :



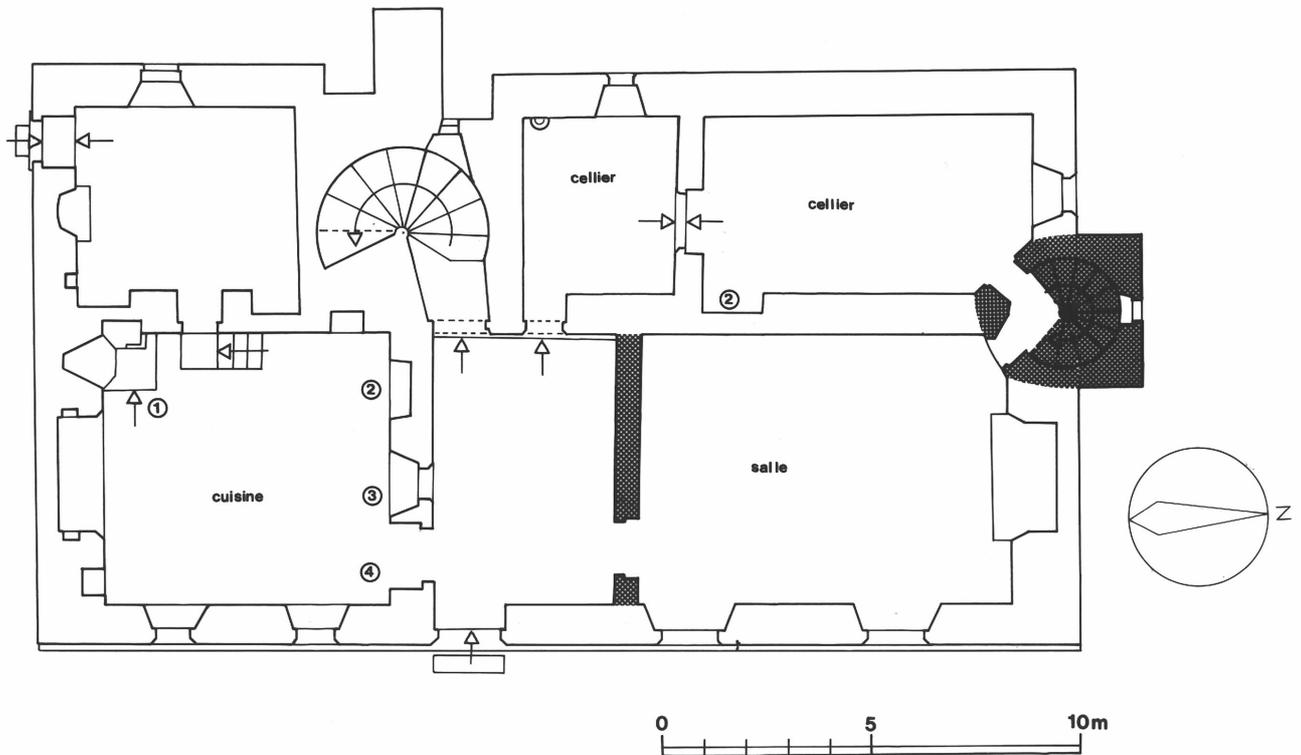
5 fois, probablement la même marque qu'au rez-de-chaussée.

4 - Premier étage, appentis Ouest, pièce Nord, cheminée



5 - Premier étage, appentis Ouest, pièce Sud, embrasure de fenêtre :

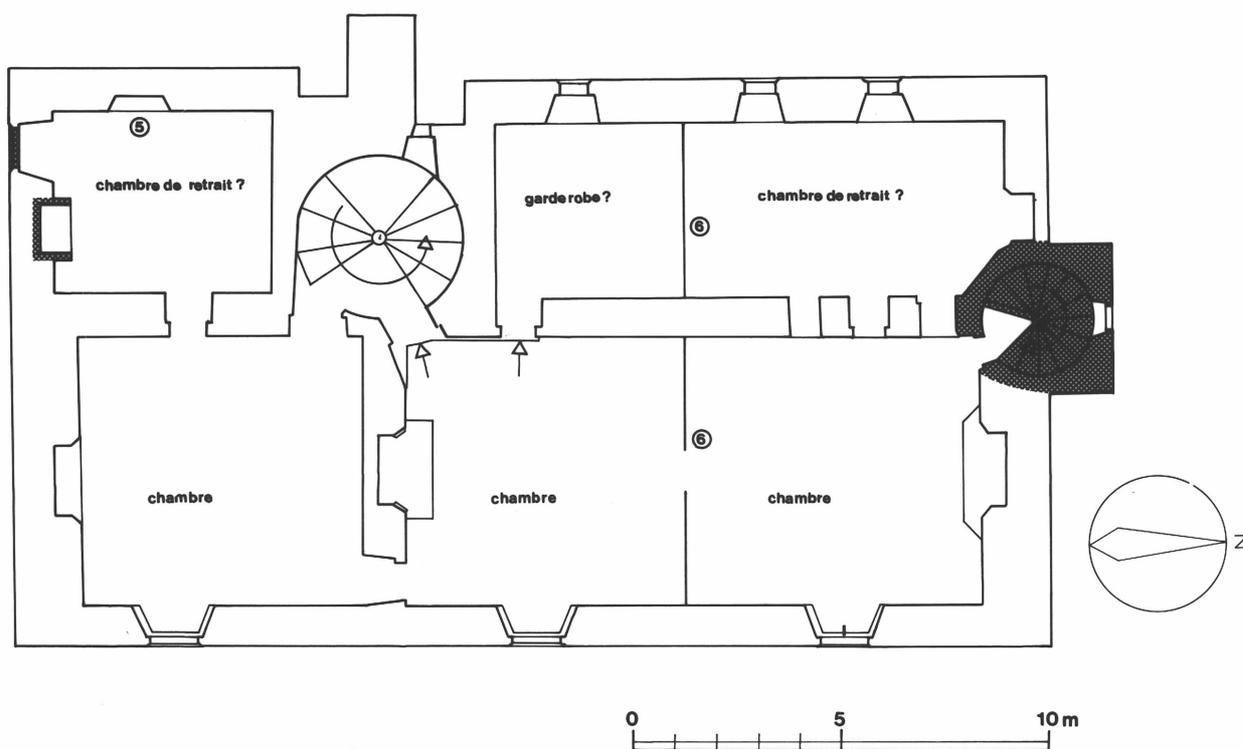




Plan au sol

- vers 1450
- vers 1600

- ① évier et pierre à laver avec arrivée d'eau à travers l'arrière cuisine
- ② ancienne porte
- ③ passe plat
- ④ porte moderne
- ⑤ fenêtre bouchée
- ⑥ cloisons modernes remplaçant des cloisons anciennes



Plan à l'étage

22 GLOMEL

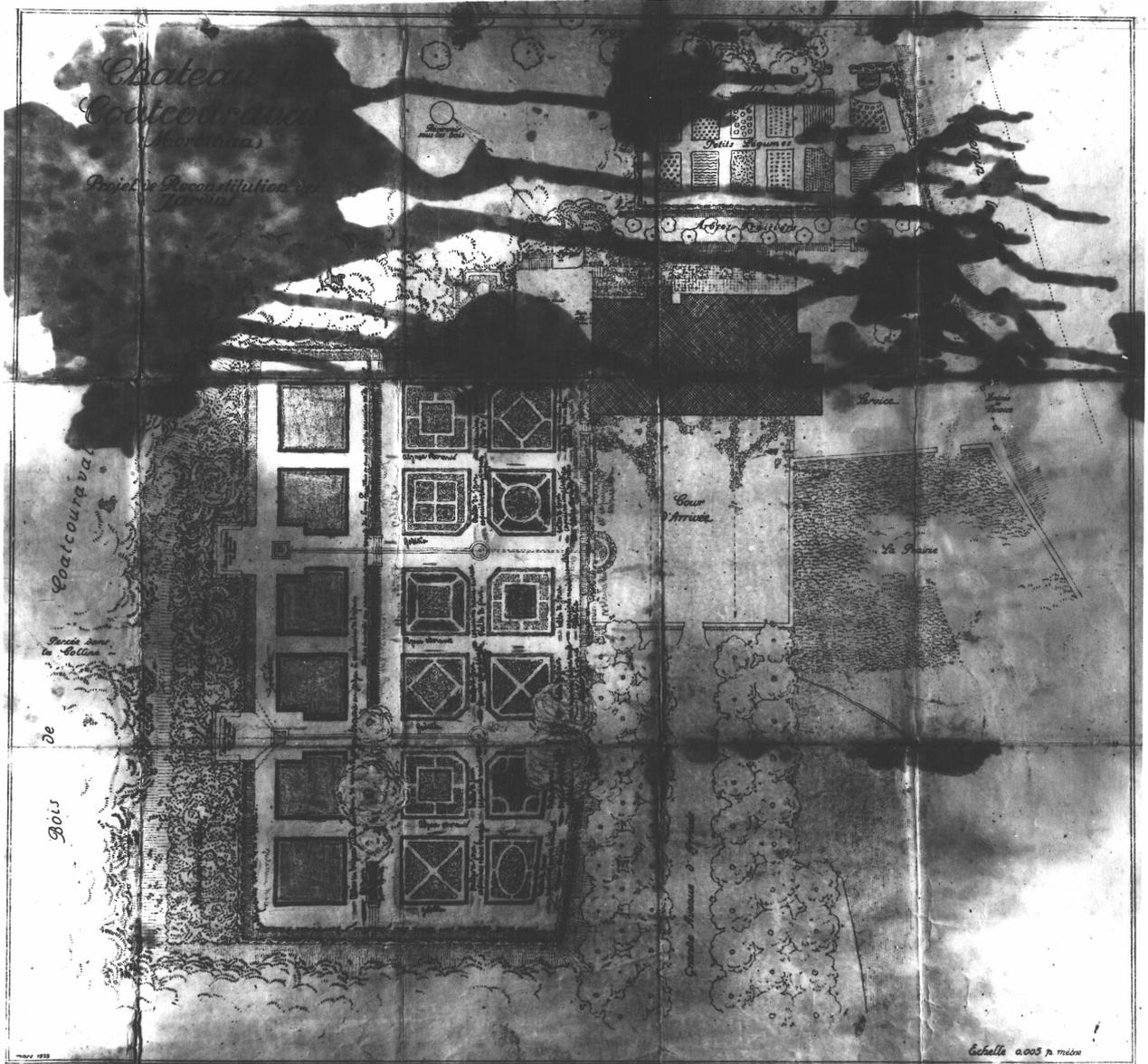
Coatcouraval

MANOIR

Doc.1 Projet de restitution du jardin d'après A. Laprade, 1923

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00077 P



22 GLOMEL

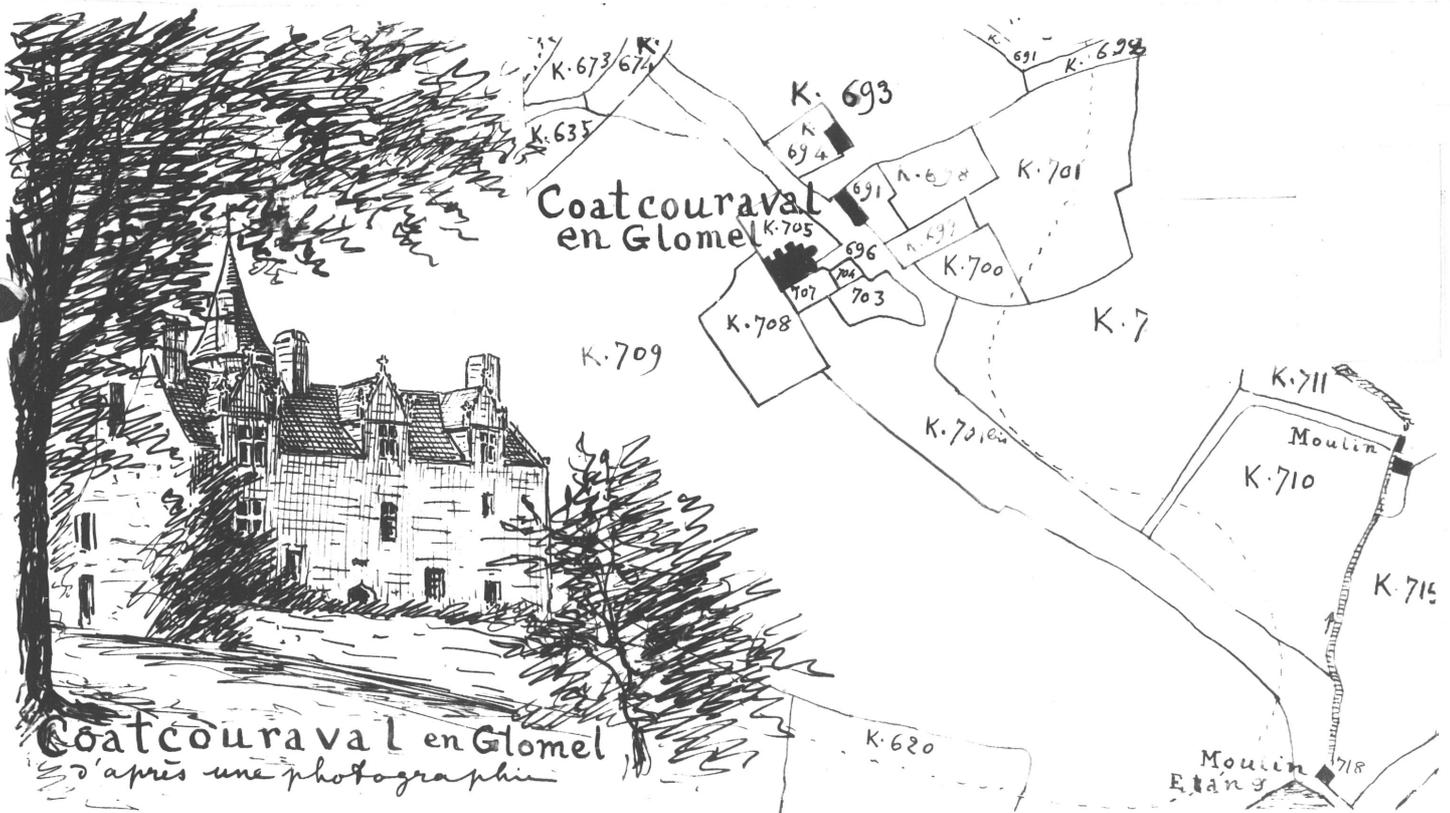
Coatcouraval

MANOIR

Doc.2 Cadastre ancien (fonds Frotier de la
Messelière)

Cl.Inv.Artur/Lambart

BO 22 03545 M



22 GLOMEL
MANOIR
Pl.I Cadastre

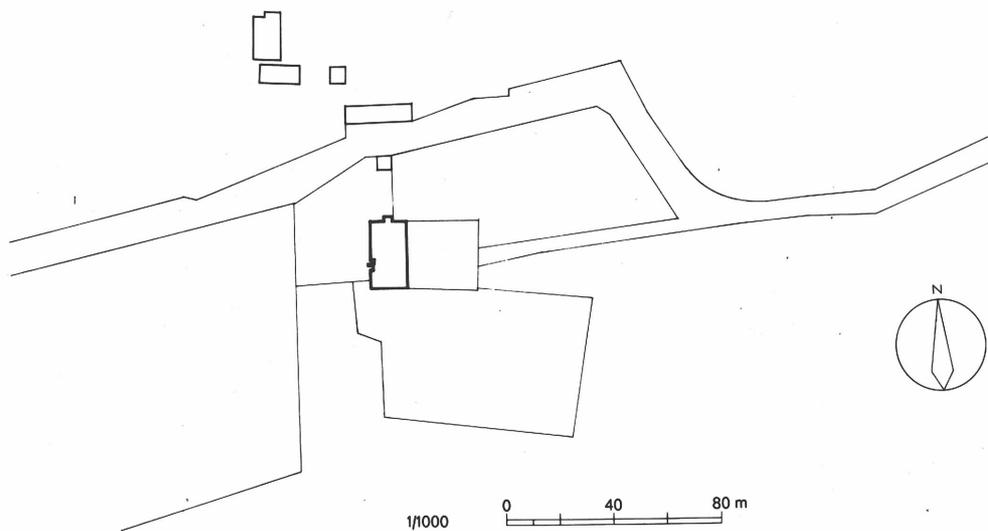
Coatcouraval

Cl. Inv. Artur/Lambart

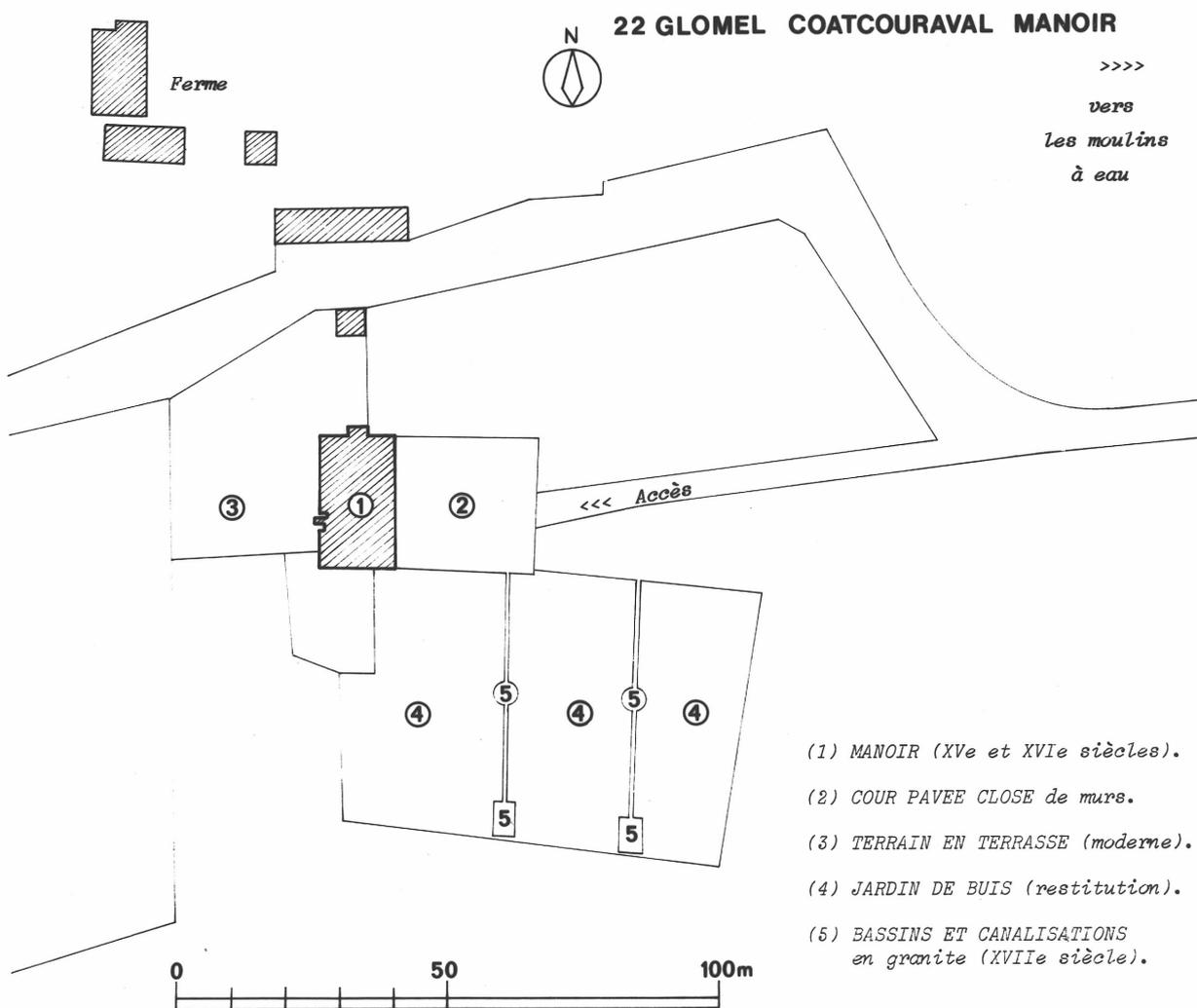
76 22 00055 P

GLOMEL Côtes du Nord
Manoir de Coat Couraval

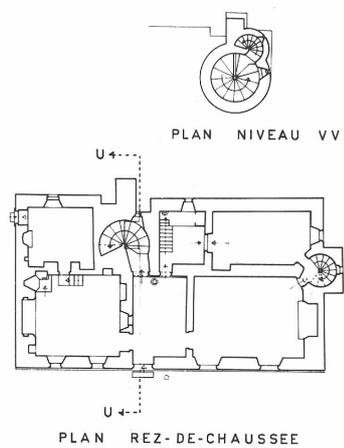
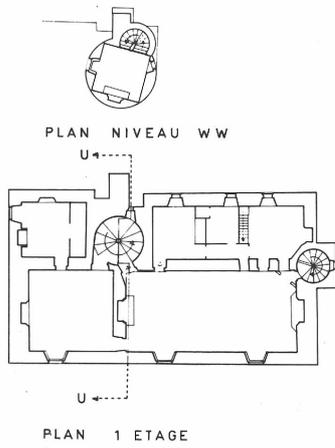
07	22	061	0000	000	35 01 00 00	0001	3	P Tromeur Y Charpentier 1966	
----	----	-----	------	-----	-------------	------	---	------------------------------	--



PL I



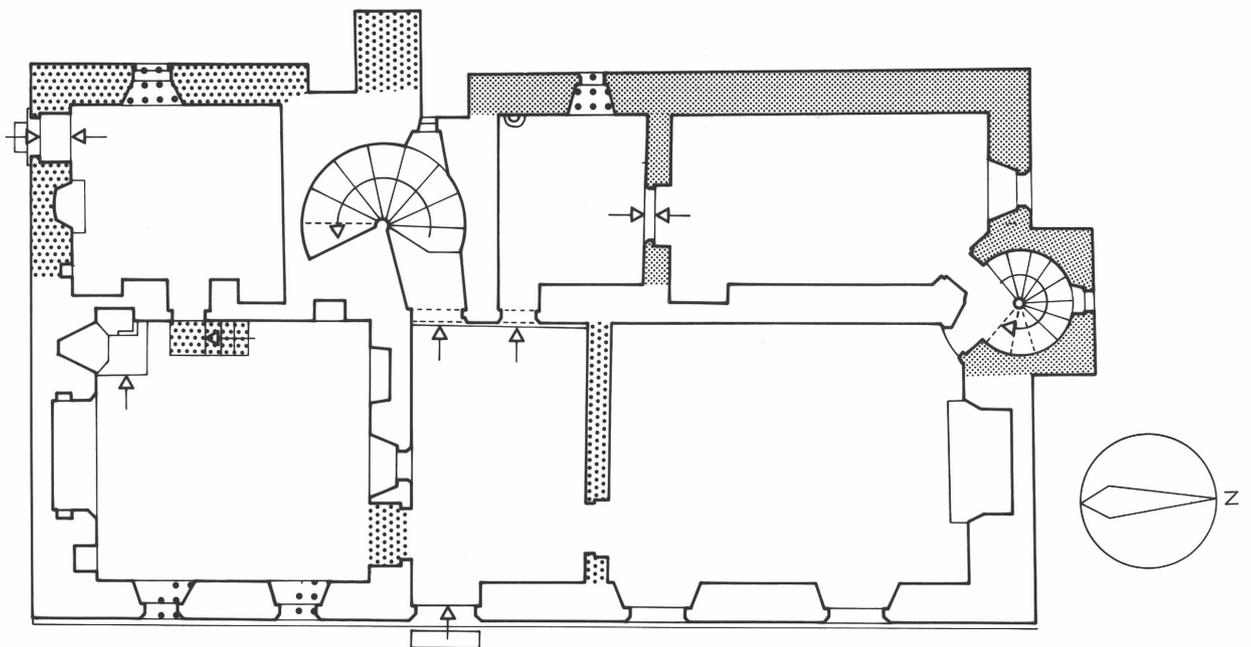
GLOMEL		Côtes du Nord	
manoir de Coat Couraval			
07	22	061	0000
000	000	35	01 00 00
0001	1	B. Tromeur - Y. Charpentier - 1960	



22 Glomel

Manoir de Coatcouraval

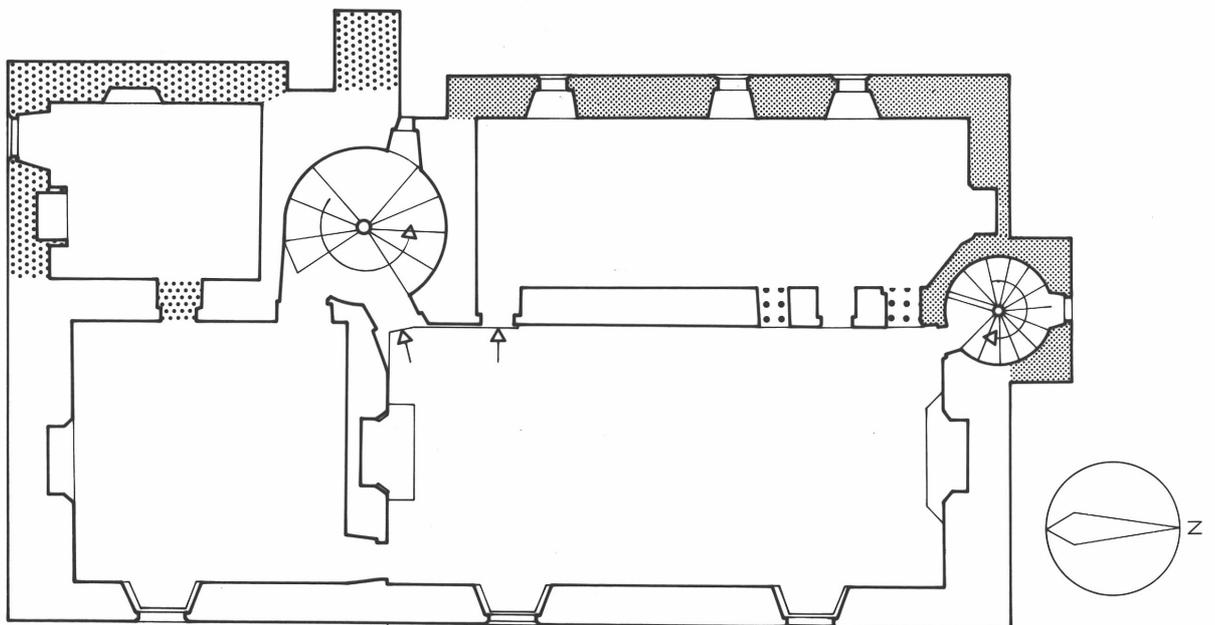
© Inventaire Général



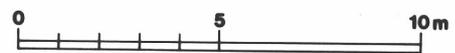
0 5 10m

-  Vers 1450
-  XVI^e siècle
-  Vers 1600
-  Percements XX^e siècle

Plan au sol



-  Vers 1450
-  XVI^e siècle
-  Vers 1800
-  Percements XX^e siècle



Plan à l'étage

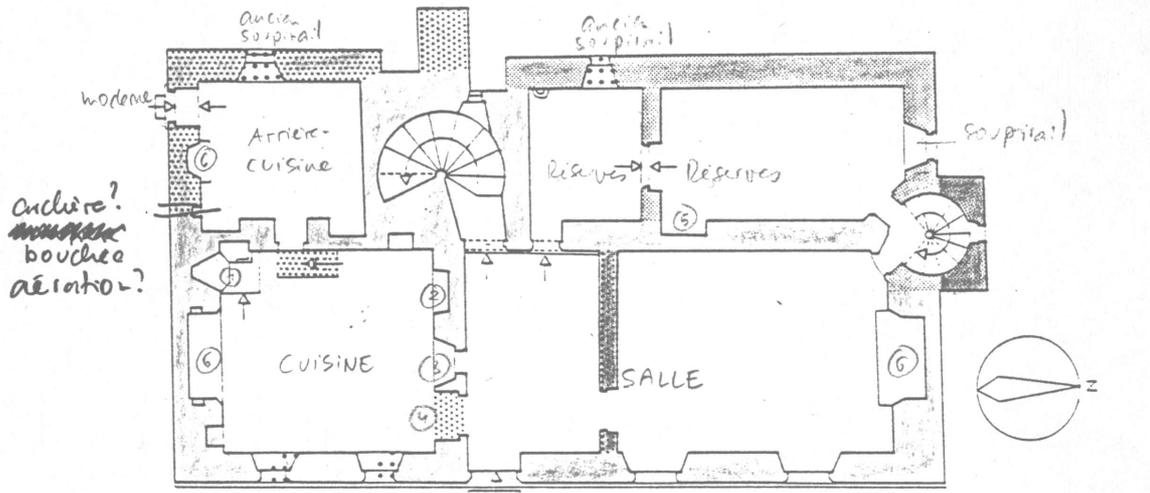
Plan rectifié (10/4/89)

22 Glomé

Manoir de Coatcourval

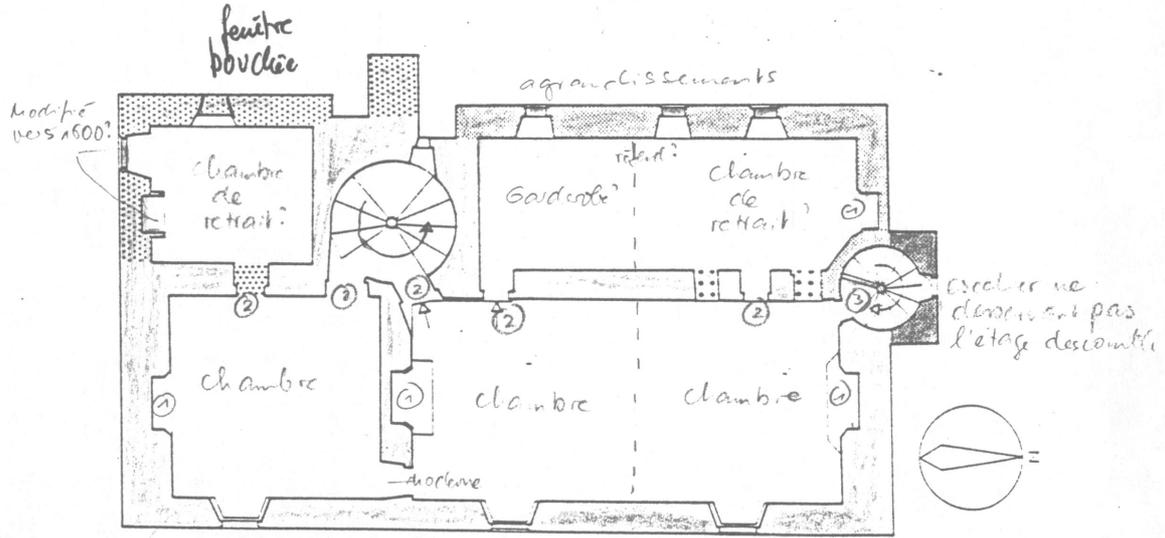
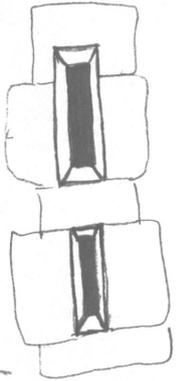
© Inventaire Général

rdc d'origine semi-enterré

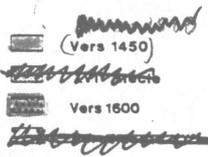


ancêtre?
multiples
bouches
aération?

- ① évier et pierre à laver avec arrivée d'eau à p de l'arrière cuisine
- ② Ancienne porte
- ③ Paroi-plat?
- ④ Porte moderne
- ⑤ Ancienne porte?
- ⑥ cheminées 1430-1500

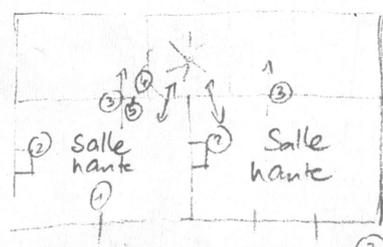


modifié vers 1600?



- ① cheminées 1430-1500
- cloisons modernes remplaçant des cloisons anciennes
- ② Portes 1430-1500
- ③ Escaliers en vis sans jour, marches portant noyau avec marques de numérotation progressive (chiffres romains)

Comble



② porte ~1450

(Pl. V)

22 GLOMEL

Coatcouraval

MANOIR

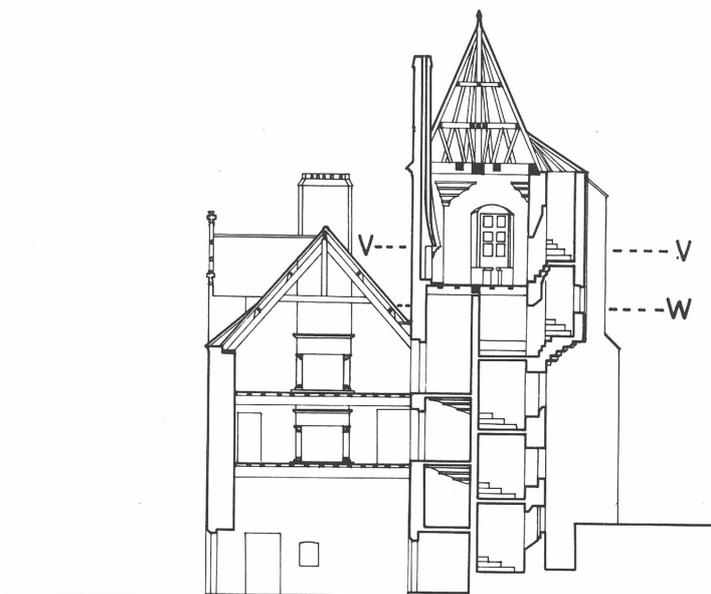
Pl.VI Coupe transversale Sud

Cl.Inv.Artur/Lambart

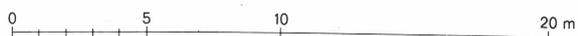
76 22 00056 P

**GLOMEL Côtes du Nord
Manoir de Coat Couraval**

07	22	061	0000	000	35 01 00 00	0001	2	P.Tromeur Y.Charpentier 1966
----	----	-----	------	-----	-------------	------	---	------------------------------



1/100



COUPE UU VUE AU SUD

22 GLOMEL

Coatcouraval

MANDIR

Fig.01 Vue aérienne prise du Nord-Est

Cl.Inv.Artur/Lambart

72 22 00090 VR

Fig.1



22 GLOMEL

Coatcouraval

MANOIR

Fig.02 Vue aérienne prise du Nord-Ouest

Cl.Inv.Artur/Lambart

77 22 00091 VR

Fig-2



22 GLOMEL
MANDIR
Fig.03 Vue aérienne prise du Sud-Est

Coatcouraval

Cl.Inv.Artur/Lambart

77 22 00092 VR

Fig.3



22 GLOMEL

Coatcouraval

MANDIR

Fig.04 Vue de situation des pavillons d'entrée

Cl.Inv.Artur/Lambart

69 22 00567 V

69.22.567 V

Fig.4



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.05 Vue générale des pavillons d'entrée et du
porche, côté cour

Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00444 V

R.S.S



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.06 Pavillon d'entrée : élévation antérieure

Cl.Inv.Artur/Lambart

69 22 00568 V

Fig. 6



22 GLOMEL
MANDOIR

Coatcouraval

Fig.07 Cour Est : vue générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00068 X



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.08 Jardin de buis et bassins : vue générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00069 X



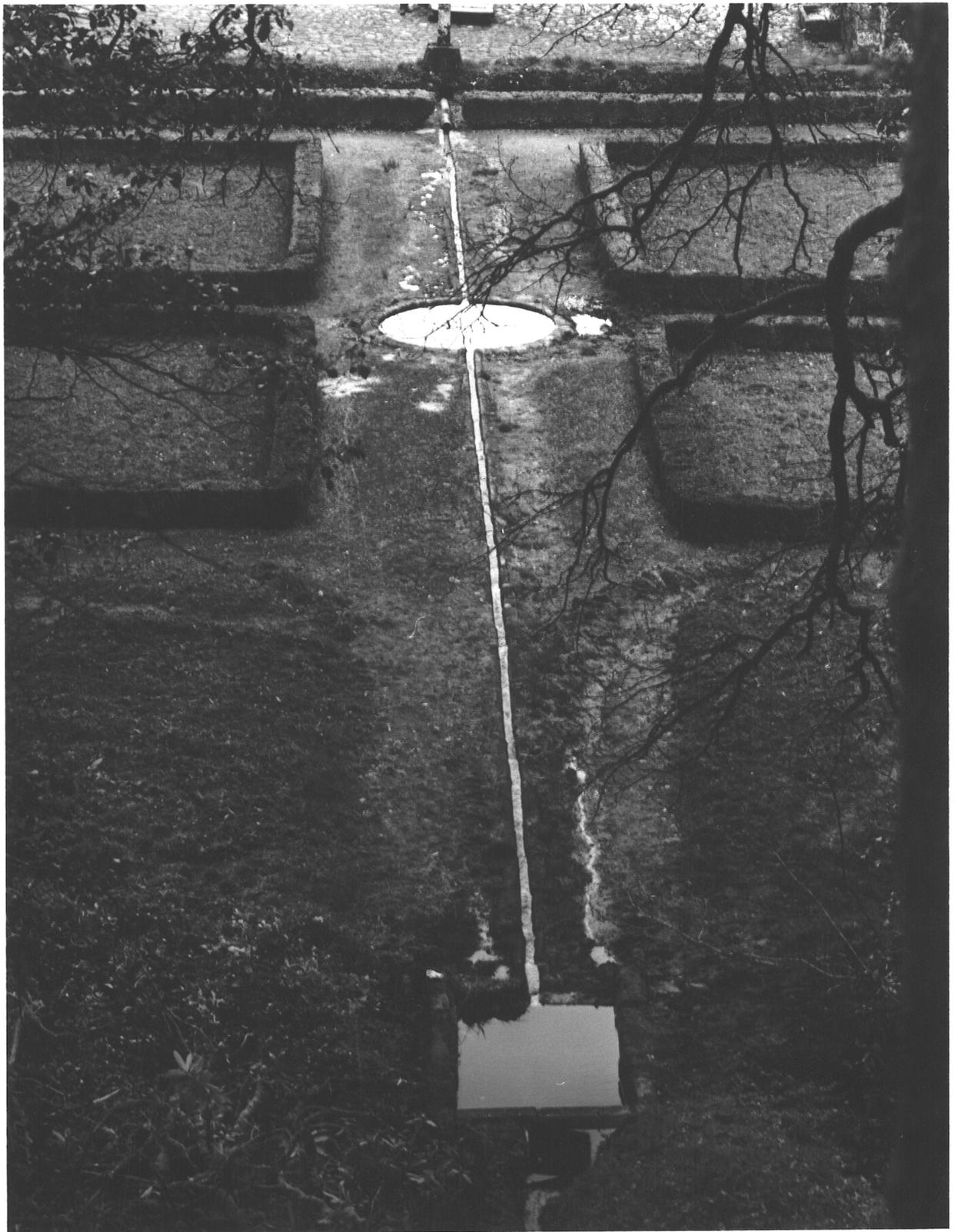
22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.09 Jardin de buis, bassin et fontaine : vue
générale prise du Nord

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00060 X



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.10 Jardin de buis : vue de situation du bassin
circulaire

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00071 X



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.11 Jardin de buis : détail du bassin circulaire Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00065 X



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.12 Logis : vue de situation prise du Sud-Est

Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00441 V

fig. 12



22 GLOMEL

Coatcouraval

MANOIR

Fig.13 Logis : vue générale de la façade antérieure Cl.Inv.Artur/Lambart
prise du Sud-Est

89 22 00081 X

89 22 00076 VA



22 GLOMEL

Coatcouraval

MANOIR

Fig.14 Logis : vue de situation prise de l'Est

C1.Inv.Artur/Lambart

66 22 00435 V

66.22.435 V

f.5.14



22 GLOMEL

MANDOIR

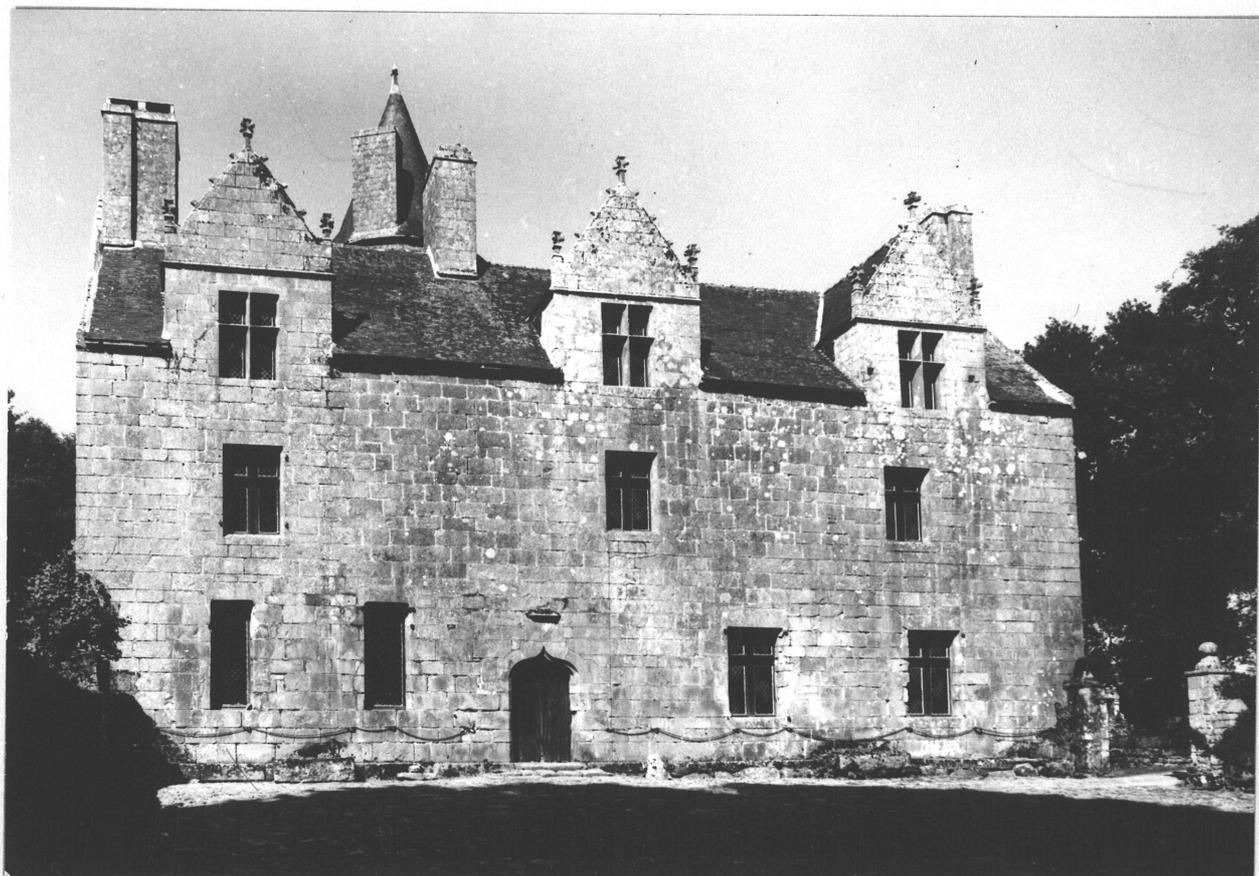
Fig.15 Logis : élévation antérieure

Coatcouraval

Cl. Inv. Artur/Lambart

66 22 00436 V

fig. 15



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.16 Logis, élévation antérieure : vue de
situation

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00072 X

89 22 00073 VA



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.17 Logis, élévation antérieure : vue rapprochée Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00080 V



22 GLOMEL

Coatcouraval

MANOIR

Fig.18 Logis, élévation antérieure : vue générale
prise du Sud-Est

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00082 V

89 22 00074 VA-89 22 00075 VA



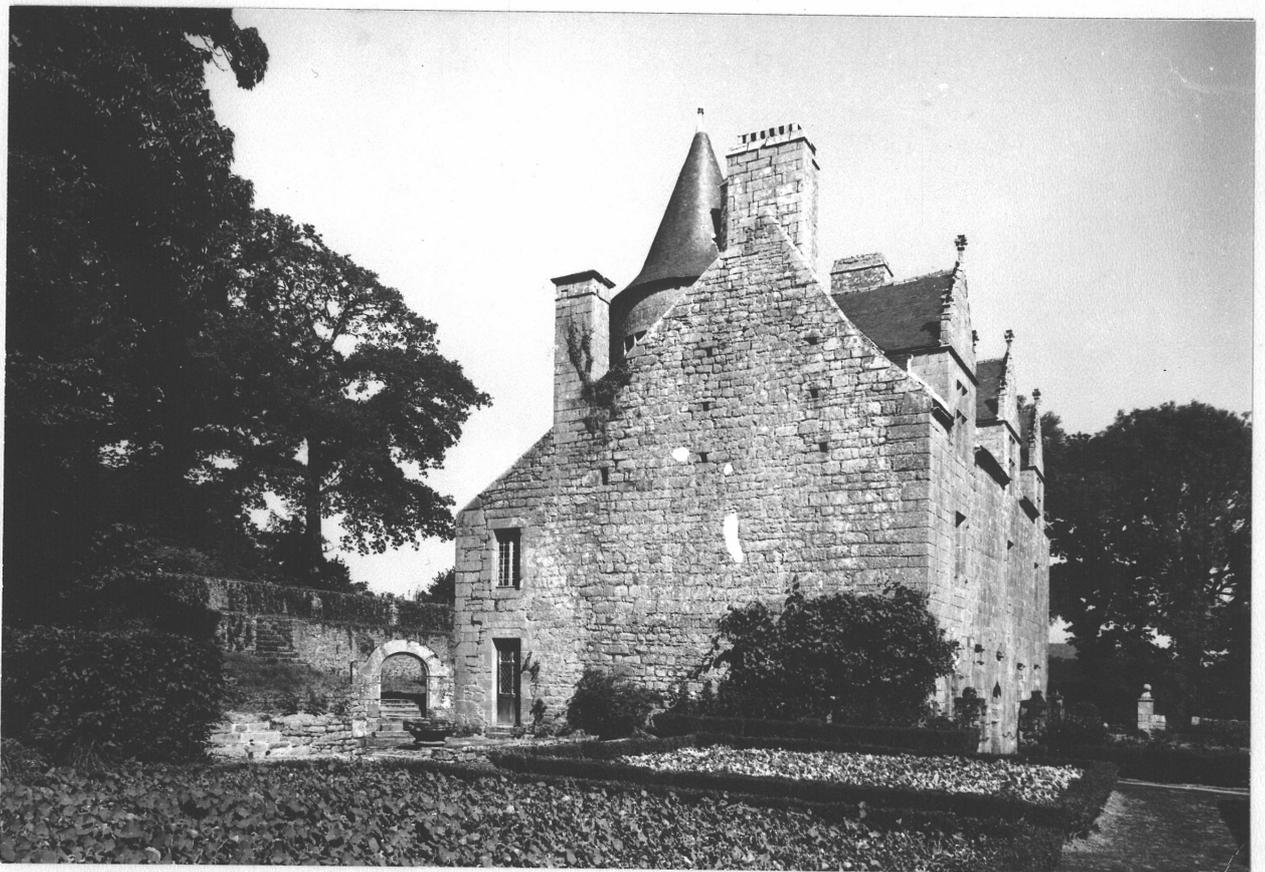
22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.19 Logis, élévation Sud : vue de situation

Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00443 V



22 GLOMEL
MANDIR

Coatcouraval

Fig.20 Logis, élévation Sud : vue rapprochée du
pignon Sud, de la tour d'escalier et de sa
lucarne

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00061 X



22 GLOMEL
MANDIR

Coatcouraval

Fig.21 Logis, élévation Nord : vue générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00437 V

115.24



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.22 Logis : vue générale de la façade
postérieure prise du Nord-Ouest

Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00438 V

66.22.438 V

fig-22



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig. 23 Logis : élévation postérieure

Cl. Inv. Artur/Lambart

66 22 00440 V

fig. 23



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.24 Logis, élévation postérieure : vue générale Cl.Inv.Artur/Lambart
prise du Sud-Ouest

66 22 00439 V

66.22.439 V

fs. 24



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.25 Logis, élévation postérieure : détail de la Cl.Inv.Artur/Lambart
tour d'escalier et du jardin de buis

66 22 00442 V

fs.25



22 GLOMEL
MANDIR

Coatcouraval

Fig.26 Logis, rez-de-chaussée, salle à manger Nord Cl.Inv.Artur/Lambart
: vue générale

66 22 00460 V

66.22.460 V

fig. 26



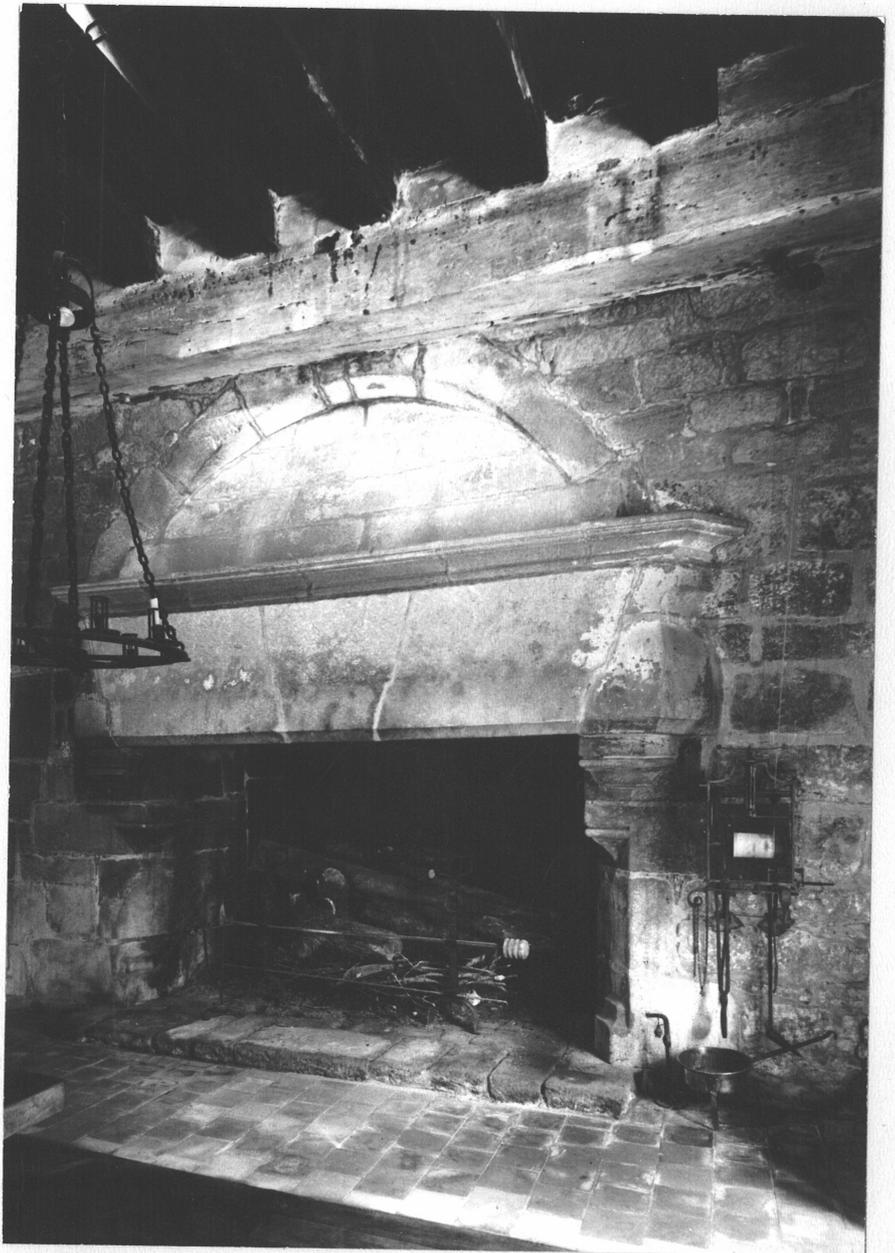
22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.27 Logis, rez-de-chaussée, salle à manger Nord Cl.Inv.Artur/Lambart
: cheminée

66 22 00461 V

fig.27



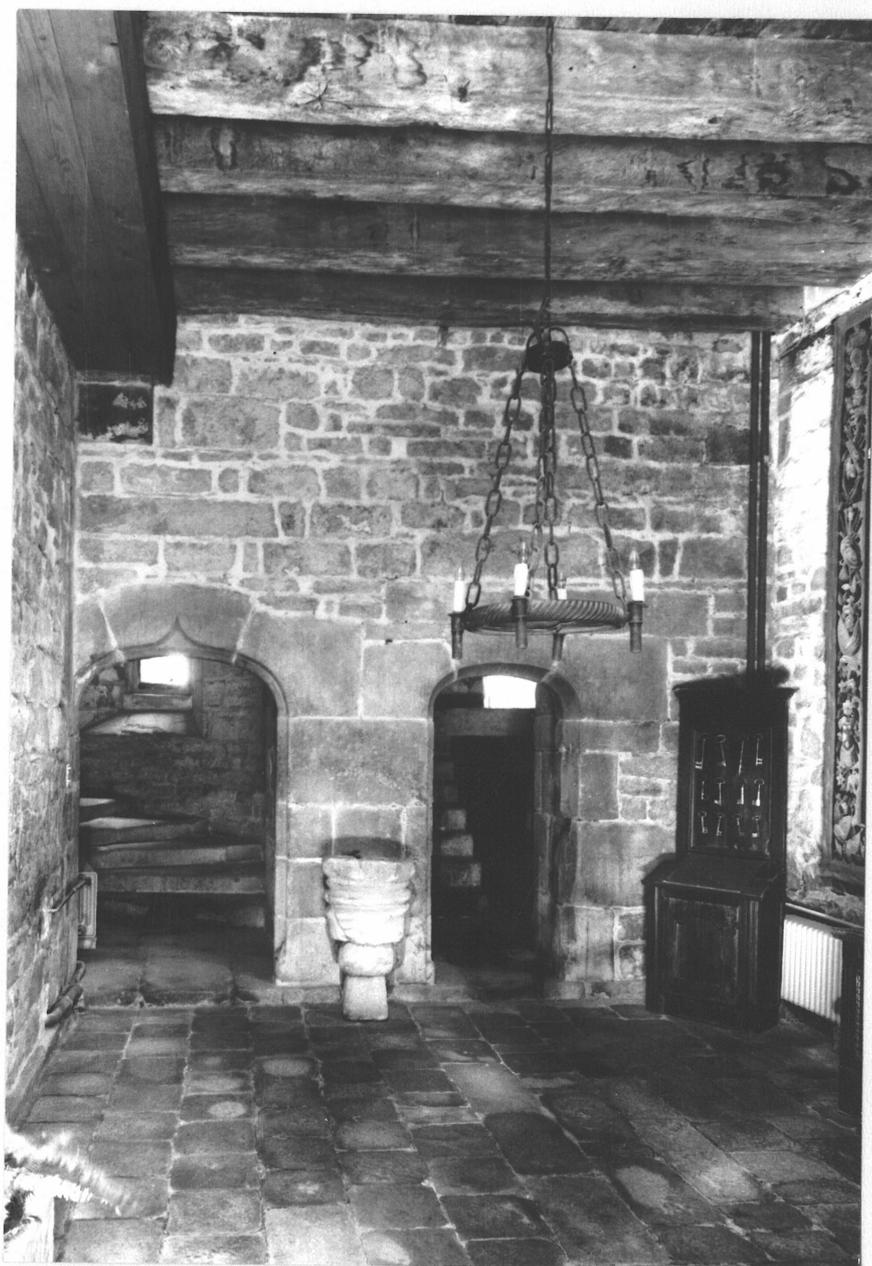
22 GLOMEL
MANDOIR

Coatcouraval

Fig.28 Logis, rez-de-chaussée, vestibule central : Cl.Inv.Artur/Lambart
vue axiale générale

66 22 00457 V

Fig.28



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.29 Logis, rez-de-chaussée, salon Sud : détail de l'angle Sud-Ouest Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00458 V

fig. 29



22 GLOMEL
MANDIR

Coatcouraval

Fig.30 Logis, rez-de-chaussée, salon Sud : mur Nord Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00459 V

Fig.30

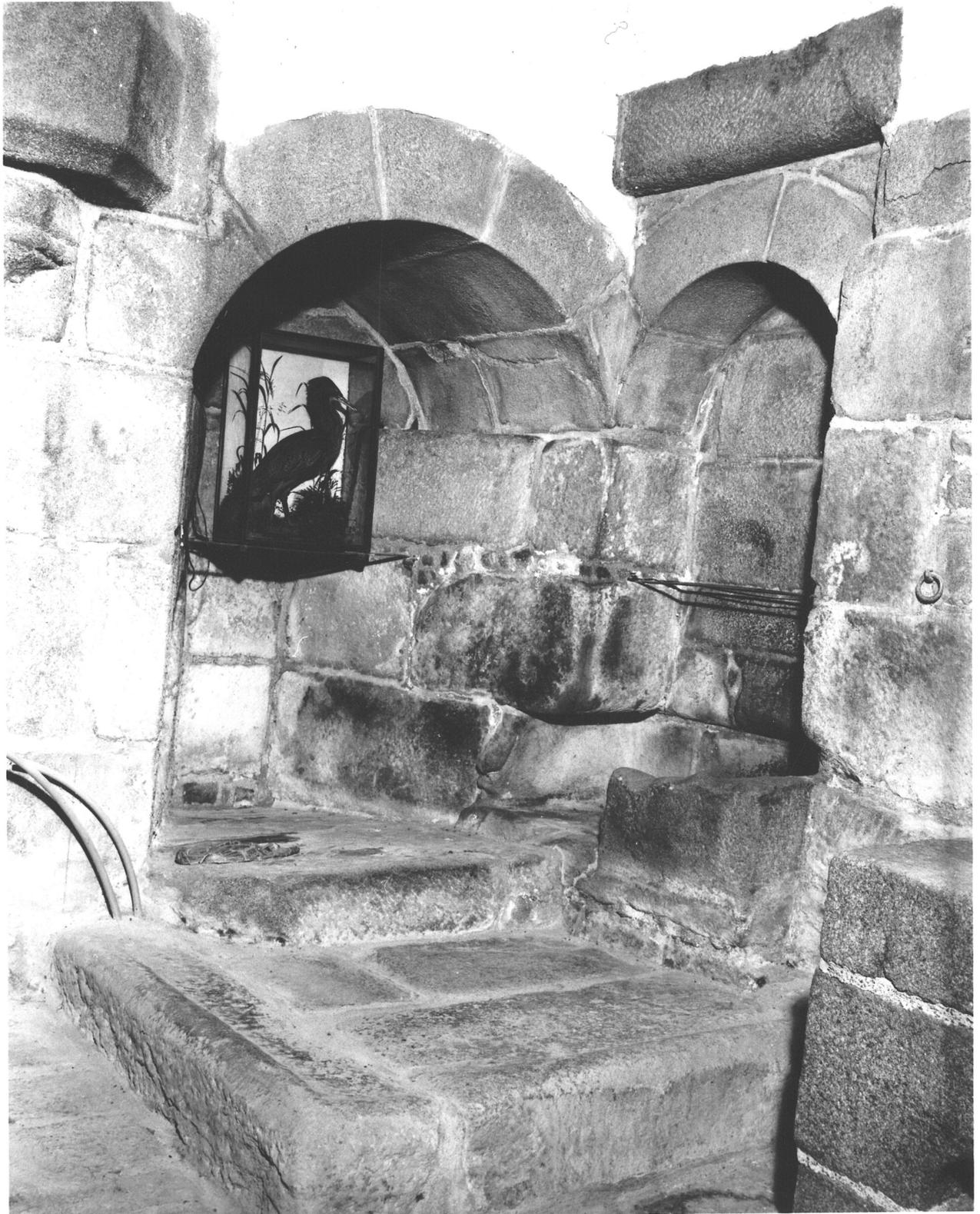


22 GLOMEL
MANDIR

Coatcouraval

Fig.31 Logis, rez-de-chaussée, pièce Sud : évier et Cl.Inv.Artur/Lambart
pierre à laver

89 22 00050 X



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.32 Logis, rez-de-chaussée, pièce Sud : évier

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00051 X



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.33 Logis, étage, chambre au Sud : vue axiale
Nord-Ouest/Sud-Est

Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00462 V

Fig. 33



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.34 Logis, étage : escalier principal Ouest

Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00465 V

fig. 34



22 GLOMEL
MANDIR

Coatcouraval

Fig.35 Logis, sommet de l'escalier principal :
détail du pilier

Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00463 V

66.22.463 V

Fig.35



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.36 Logis, pièce au sommet de l'escalier
principal : cheminée au mur Est

Cl. Inv. Artur/Lambart

69 22 00570 V

69.22.570 V

fs. 36



22 GLOMEL
MANDIR

Coatcouraval

Fig.37 Logis, tourelle de l'escalier principal : Cl.Inv.Artur/Lambart
détail de charpente

69 22 00569 V

69.22.569 V

fig. 37



22 GLOMEL

Coatcouraval

MANOIR

Fig.38 Logis, escalier secondaire Nord : détail de Cl.Inv.Artur/Lambart
la voûte

66 22 00464 V

66.22.464 V

fig. 38



22 GLOMEL
MANDOIR

Coatcouraval

Fig.39 Logis, combles, pièce centrale, mur Sud :
cheminée

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00063 X



22 GLOMEL
MANOIR

Coatcouraval

Fig.40 Logis, combles, pièce Sud : cheminée

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00057 X



22 GLOMEL
MANDOIR

Fig.41 Logis, combles, pièce Sud, mur Ouest :
vestiges de l'ancienne charpente

Coatcouraval

Cl.Inv.Artur/Lambart

89 22 00059 X



22 GLOMEL

MANOIR

Fig.42 Jardin : vue générale du puits

Coatcouraval

Cl.Inv.Artur/Lambart

66 22 00445 V

